



SAMEDIS POP' DE LA PISTE 2025

Composition des groupes :

Groupe 1 : Filles nées en 2014 et 2013

Groupe 2 : Filles nées en 2012 et 2011

Groupe 3 : Garçons nés en 2014

Groupe 4 : Garçons nés en 2013

Groupe 5 : Garçons nés en 2012

Groupe 6 : Garçons nés en 2011

Selon le nombre d'engagées, les filles du groupe 1 et 2 pourront être amenées à courir ensemble (avec un classement séparé), ou respectivement avec les garçons des groupes 3 et 5.

Calendrier :

Samedi 18 janvier 2025 :

- Tour chronométré (lancé ou départ arrêté, suivant le nombre de participants)
- Course Tempo (Chaque tour rapporte un point au premier qui passe la ligne)

Samedi 02 février 2025 :

- Scratch
- Course par élimination

NOTA : Le programme des journées pourra être revu et/ou adapté selon le nombre de participants, les conditions météorologiques ou tout autre événement qui l'impliquerait.

Horaire du début des épreuves : 13 H 30.

Engagements :

Les engagements seront ouverts à partir de jeudi 26/12/2024 à 20H sur la plateforme CicleWeb de la FFC, et seront gratuits.

Règlement :

Le matériel utilisé sera conforme avec la réglementation fédérale sur route en vigueur, avec en plus l'obligation d'utiliser des roues à rayons. Le braquet utilisé devra respecter la réglementation en vigueur pour la catégorie d'âge correspondante.

Le port du casque homologué est obligatoire.

Le dossard, remis au début de chaque manche, doit être restitué à l'issue de la manche.

Les points attribués à chaque épreuve sont les suivants : 12-10-8-7-6-5-4-3-2-1- et 1 point à tout concurrent qui termine l'épreuve.

En cas d'égalité de point à l'issue de la finale, les participants seront départagés par la participation à la finale, puis par le nombre de 1^{ères} places, puis par le nombre de 2^{èmes} places, puis par le nombre de 3^{èmes} places, et ainsi de suite. En cas de nouvelle égalité, c'est le classement lors de la dernière manche qui départagera les concurrents.